

Fiche de données de sécurité

page: 1/13

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 29.11.2019

Version: 3.0

Date de la version précédente: 10.10.2019

Version précédente: 2.0

Produit: **Ultrafuse ABS**

(ID Nr. 957058/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 11.12.2019

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise.

1.1. Identificateur de produit

Ultrafuse ABS

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation appropriée: Impression 3D, uniquement pour usage industriel

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:

BASF 3D Printing Solutions B.V.
Eerste Bokslootweg 17
7821 AT Emmen, Netherlands

Adresse de contact:

BASF SE
67056 Ludwigshafen
GERMANY

Téléphone: +49 621 60-0

adresse E-Mail: global.info@basf.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

International emergency number:

Téléphone: +49 180 2273-112

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Les méthodes suivantes ont été appliquées pour la classification du mélange : extrapolation sur les valeurs de concentration des substances dangereuses, sur la base de résultats de tests et d'évaluation d'experts. Les méthodes utilisées sont indiquées dans les résultats des tests respectifs.

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 29.11.2019

Version: 3.0

Date de la version précédente: 10.10.2019

Version précédente: 2.0

Produit: **Ultrafuse ABS**

(ID Nr. 957058/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 11.12.2019

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Le produit n'a pas besoin d'être classé sur la base des critères GHS.

2.2. Éléments d'étiquetage

Globally Harmonized System, EU (GHS) / Système Général Harmonisé, UE (SGH)

Le produit n'est pas soumis à étiquetage selon les critères du GHS.

2.3. Autres dangers

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Si applicable, des informations sont fournies dans cette rubrique sur d'autres dangers qui n'engendrent pas de classification mais qui peuvent contribuer au danger global de la substance ou du mélange.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Pas applicable

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

polymère

Composants dangereux (GHS)

conformément au Règlement (CE) N° 1272/2008

Pas de dangers particuliers connus.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Retirer les vêtements souillés.

Après inhalation:

Transporter la personne concernée à l'air libre et la faire se reposer au calme. Aider à la respiration au besoin. Si les irritations persistent, consulter un médecin.

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 29.11.2019

Version: 3.0

Date de la version précédente: 10.10.2019

Version précédente: 2.0

Produit: **Ultrafuse ABS**

(ID Nr. 957058/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 11.12.2019

Après contact avec la peau:

Laver à fond avec de l'eau et du savon. Les brûlures provoquées par du produit fondu doivent être traitées en clinique. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux:

Après contact avec les yeux, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant 15 Minutes. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Après ingestion:

Rincer la bouche et ensuite boire 200 - 300 ml d'eau. Ne pas faire vomir. Secours médical.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: (Autres) symptômes et/ou effets ne sont pas connus jusqu'à présent

Dangers: L'utilisation pour l'usage prévu et dans les conditions appropriées ne comporte pas de danger

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés:
eau pulvérisée, mousse, poudre d'extinction

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

styrène, acrylonitrile, fumées, oxydes de carbone, oxydes d'azote
Des traces des substances/groupes de substances cités peuvent être libérées en cas d'incendie ou lors d'un chauffage excessif.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement particulier de protection:
Porter un appareil respiratoire autonome.

Autres informations:

Un milieu poussiéreux peut s'enflammer de façon explosive en présence d'une source d'allumage causant un embrasement éclair.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Éviter la dispersion des poussières dans l'air (c'est à dire nettoyer les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Éviter la formation ou l'accumulation de poussière - danger d'explosion. La

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 29.11.2019

Version: 3.0

Date de la version précédente: 10.10.2019

Version précédente: 2.0

Produit: **Ultrafuse ABS**

(ID Nr. 957058/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 11.12.2019

poussière en concentration suffisante pour former un mélange explosif avec l'air. Manipuler de manière à minimiser la formation de poussière et éliminer les flammes nues et autres sources d'ignition.

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas de mesures particulières nécessaires.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans le sol, les eaux superficielles et les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour de petites quantités: Ramasser par un moyen mécanique.

Pour de grandes quantités: Ramasser par un moyen mécanique. Aspirer le produit.

Si possible, récupération pour transformation. Assurer une ventilation adéquate. Eviter le dégagement de poussières. Après avoir été décontaminée, la zone du déversement peut être lavée avec de l'eau.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent aux rubriques 8 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter l'inhalation de poussières/brouillards/vapeurs. Assurer une ventilation adéquate. Veiller à une aspiration/ventilation adéquate lors du séchage et aux alentours des appareillages lors de la mise en oeuvre. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Eviter la formation et le dépôt de poussières.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Eviter la formation de poussières. La poussière en concentration suffisante pour former un mélange explosif avec l'air. Manipuler de manière à minimiser la formation de poussière et éliminer les flammes nues et autres sources d'ignition. Un nettoyage systématique devrait être institué pour veiller à ce que les poussières ne s'accumulent pas sur les surfaces.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver le récipient bien fermé. Eviter la chaleur extrême. Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues.

Stabilité de stockage:

Eviter le stockage prolongé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour l'(les) usage(s) pertinents identifiés à la rubrique 1, l'avis mentionné dans cette rubrique 7 doit être respecté.

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 29.11.2019

Version: 3.0

Date de la version précédente: 10.10.2019

Version précédente: 2.0

Produit: **Ultrafuse ABS**

(ID Nr. 957058/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 11.12.2019

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

Pas de valeur limite d'exposition professionnelle connue.

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Protection respiratoire en cas de formation d'aérosols/ de poussières inhalables. Protection respiratoire en cas d'aération insuffisante. Filtre à particules d'efficacité moyenne pour particules solides et liquides (par ex. EN 143 ou 149, type P2 ou FFP2).

Protection des mains:

Porter des gants protecteurs résistant aux produits chimiques.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (p.ex. EN 166)

Vêtements de protection:

Vêtements et chaussures de travail standards.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Porter des vêtements de protection pour empêcher tout contact avec le produit lors de la thermoinduction et/ou du traitement mécanique. Après utilisation de gants, laver la peau avec une lotion nettoyante et appliquer une crème de soin.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique:	filament
Couleur:	variable en fonction de la coloration
Odeur:	inodore
Seuil olfactif:	non applicable, odeur non perceptible.
Valeur du pH:	non déterminé
Point de fusion:	non déterminé
Point d'ébullition:	non applicable
Point d'éclair:	non applicable

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 29.11.2019

Version: 3.0

Date de la version précédente: 10.10.2019

Version précédente: 2.0

Produit: **Ultrafuse ABS**

(ID Nr. 957058/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 11.12.2019

Vitesse d'évaporation:

Le produit est un solide non volatil.

Inflammabilité: non inflammable

Limite inférieure d'explosivité:

Pour les solides non applicable pour la classification et l'étiquetage.

Limite supérieure d'explosivité:

Pour les solides non applicable pour la classification et l'étiquetage.

Température d'auto-inflammation:

non déterminé

Pression de vapeur:

non applicable

Densité relative: 1,05 - 1,07

(25 °C)

densité de vapeur relative (air):

non applicable

Solubilité dans l'eau: négligeable

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow):

Non applicable aux mélanges.

Auto-inflammabilité: non auto-inflammable

Décomposition thermique: > 300 °C

Viscosité dynamique:

Non applicable, le produit est un solide.

Viscosité, cinématique:

Non applicable, le produit est un solide.

Propriétés comburantes: non comburant

9.2. Autres informations

Aptitude à l'auto-échauffement: Il ne s'agit pas d'un produit susceptible d'auto-échauffement.

Radioactivité:

non radioactif pour le transport

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Corrosion des métaux:

Non corrosif pour le métal.

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 29.11.2019

Version: 3.0

Date de la version précédente: 10.10.2019

Version précédente: 2.0

Produit: **Ultrafuse ABS**

(ID Nr. 957058/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 11.12.2019

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

10.4. Conditions à éviter

température: > 300 °C

Une exposition prolongée à des températures élevées peut provoquer une décomposition exothermique accompagnée d'une augmentation de la pression dans les containers fermés. Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues.

10.5. Matières incompatibles

Produits à éviter:

agent d'oxydation

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux:

acrylonitrile, styrène

monomères, gaz/vapeurs, oxydes, hydrocarbures

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë:

Le contact avec la produit en fusion peut causer des brûlures thermiques. Pratiquement pas toxique après contact cutané unique. Pratiquement pas toxique après inhalation unique. Pratiquement pas toxique après une ingestion unique. Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Irritation

Evaluation de l'effet irritant:

Peut provoquer de légères irritations de la peau. Peut entraîner de légères irritations aux yeux. Peut conduire à de légères irritations dans les voies respiratoires

Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Evaluation de l'effet sensibilisant:

Un effet sensibilisant pour les personnes particulièrement sensibles ne peut être exclu.

mutagénicité des cellules germinales

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 29.11.2019

Version: 3.0

Date de la version précédente: 10.10.2019

Version précédente: 2.0

Produit: **Ultrafuse ABS**

(ID Nr. 957058/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 11.12.2019

Evaluation du caractère mutagène:
Non classé, en raison du manque de données.

cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène:
Non classé, en raison du manque de données.

toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:
Non classé, en raison du manque de données.

Toxicité pour le développement

Evaluation du caractère tératogène:
Non classé, en raison du manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT):
D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité en cas de dose répétée et de toxicité spécifique à un organe cible (exposition répétée)

Evaluation de la toxicité après administration répétée:
Les informations disponibles sur le produit ne fournissent aucune indication de toxicité sur des organes cibles après exposition répétée.

Danger par aspiration

Pas de danger par aspiration attendu.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Evaluation de la toxicité aquatique:
Le produit n'a pas été testé. Cette information a été déduite de la structure de la substance. Avec de fortes probabilités le produit n'est pas nocif pour les organismes aquatiques.

12.2. Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H₂O):
Selon l'expérience acquise à ce jour, le produit est inerte et non dégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 29.11.2019

Version: 3.0

Date de la version précédente: 10.10.2019

Version précédente: 2.0

Produit: **Ultrafuse ABS**

(ID Nr. 957058/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 11.12.2019

Potentiel de bioaccumulation:

Compte tenu de la consistance et de l'insolubilité dans l'eau, une biodisponibilité est peu probable.

12.4. Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:

Adsorption sur les sols: Une adsorption sur la phase solide du sol est possible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne répond pas aux critères PBT (persistant/bioaccumulable/toxique) et vPvB (très persistant/très bioaccumulable).

12.6. Autres effets néfastes

Pas de données disponibles.

12.7. Indications complémentaires

Autres informations sur l'écotoxicité:

Le produit a été évalué sur la base des données disponibles pour ses composants. Des lacunes existent dans les données disponibles sur les composants pris individuellement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Doit être orienté vers une décharge agréée ou incinéré dans un centre agréé tout en respectant les prescriptions réglementaires locales.

Le numéro de code des déchets selon le catalogue des déchets européen (EAK) ne peut pas être déterminé, car il dépend de l'utilisation.

En conformité avec le catalogue européen des déchets, le code déchet doit être spécifié après accord entre l'éliminateur/le producteur/les autorités.

Emballage non nettoyé:

Les emballages qui ne peuvent être nettoyés sont à éliminer comme le produit qu'ils ont contenu.

Les emballages non contaminés peuvent être réutilisés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre

ADR

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 29.11.2019

Version: 3.0

Date de la version précédente: 10.10.2019

Version précédente: 2.0

Produit: **Ultrafuse ABS**

(ID Nr. 957058/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 11.12.2019

	Produit non dangereux au sens des réglementations de transport
Numéro ONU:	Pas applicable
Nom d'expédition des Nations unies:	Pas applicable
Classe(s) de danger pour le transport:	Pas applicable
Groupe d'emballage:	Pas applicable
Dangers pour l'environnement:	Pas applicable
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun connu

RID

	Produit non dangereux au sens des réglementations de transport
Numéro ONU:	Pas applicable
Nom d'expédition des Nations unies:	Pas applicable
Classe(s) de danger pour le transport:	Pas applicable
Groupe d'emballage:	Pas applicable
Dangers pour l'environnement:	Pas applicable
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun connu

Transport fluvial intérieur

ADN

	Produit non dangereux au sens des réglementations de transport
Numéro ONU:	Pas applicable
Nom d'expédition des Nations unies:	Pas applicable
Classe(s) de danger pour le transport:	Pas applicable
Groupe d'emballage:	Pas applicable
Dangers pour l'environnement:	Pas applicable
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Aucun connu

Transport par voie navigable en bateau citerne et en bateau à cargaison sèche

Non évalué

Transport maritime

IMDG

Sea transport

IMDG

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 29.11.2019

Version: 3.0

Date de la version précédente: 10.10.2019

Version précédente: 2.0

Produit: **Ultrafuse ABS**

(ID Nr. 957058/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 11.12.2019

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport		Not classified as a dangerous good under transport regulations	
Numéro ONU:	Pas applicable	UN number:	Not applicable
Nom d'expédition des Nations unies:	Pas applicable	UN proper shipping name:	Not applicable
Classe(s) de danger pour le transport:	Pas applicable	Transport hazard class(es):	Not applicable
Groupe d'emballage:	Pas applicable	Packing group:	Not applicable
Dangers pour l'environnement:	Pas applicable	Environmental hazards:	Not applicable
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun connu	Special precautions for user	None known

Transport aérien

Air transport

IATA/ICAO

IATA/ICAO

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport		Not classified as a dangerous good under transport regulations	
Numéro ONU:	Pas applicable	UN number:	Not applicable
Nom d'expédition des Nations unies:	Pas applicable	UN proper shipping name:	Not applicable
Classe(s) de danger pour le transport:	Pas applicable	Transport hazard class(es):	Not applicable
Groupe d'emballage:	Pas applicable	Packing group:	Not applicable
Dangers pour l'environnement:	Pas applicable	Environmental hazards:	Not applicable
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun connu	Special precautions for user	None known

14.1. Numéro ONU

Voir les entrées correspondantes au numéro UN pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Voir les entrées correspondantes à la désignation officielle de transport pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Voir les entrées correspondantes aux "classes de danger pour le transport" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.4. Groupe d'emballage

Voir les entrées correspondantes aux "groupes d'emballage" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.5. Dangers pour l'environnement

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 29.11.2019

Version: 3.0

Date de la version précédente: 10.10.2019

Version précédente: 2.0

Produit: **Ultrafuse ABS**

(ID Nr. 957058/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 11.12.2019

Voir les entrées correspondantes aux "risques pour l'environnement" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir les entrées correspondantes aux "précautions particulières pour l'utilisateur" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC

Transport in bulk according to Annex II of MARPOL and the IBC Code

règlement:	Non évalué	Regulation:	Not evaluated
Expédition approuvée:	Non évalué	Shipment approved:	Not evaluated
Nom de la pollution:	Non évalué	Pollution name:	Not evaluated
Catégorie de la pollution:	Non évalué	Pollution category:	Not evaluated
Type de navire:	Non évalué	Ship Type:	Not evaluated

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Si d'autres informations réglementaires s'appliquent et ne sont pas mentionnées ailleurs dans cette Fiche de Données de Sécurité, alors elles sont décrites dans cette sous-rubrique.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Le produit n'est pas classé dangereux.

Evaluation de la sécurité chimique (CSA) non exigée

RUBRIQUE 16: Autres informations

Évaluation des classes de danger selon les critères du SGH des Nations Unies (version la plus récente)

Abréviations

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route. ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures. ETA = Estimations de la toxicité aiguë. CAO = Avion Cargo seulement. CAS = Chemical Abstracts Service. CLP = Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges. DIN = Institut allemand de normalisation. DNEL = Niveau dérivé sans effet. CE50 = Concentration efficace 50, qui provoque l'effet considéré pour 50% de la population considérée. CE = Communauté européenne. EN = Normes européennes. CIRC = Centre International

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 29.11.2019

Version: 3.0

Date de la version précédente: 10.10.2019

Version précédente: 2.0

Produit: **Ultrafuse ABS**

(ID Nr. 957058/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 11.12.2019

de Recherche sur le Cancer. IATA = Association du transport aérien international. IBC-Code = Recueil IBC : Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac. IMDG = Code maritime international des marchandises dangereuses. ISO = Organisation internationale de normalisation. STEL = Valeur limite d'exposition court terme. CL50 = concentration létale médiane. DL50 = dose létale médiane. MAK = Concentration maximale sur le lieu de travail (ou TLV = valeur seuil limite). MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires. NEN = Norme néerlandaise. NOEC = Concentration sans effet observé. VLEP = Valeur limite d'exposition professionnelle. OCDE = Organisation de coopération et de développement économiques. PBT = Persistant, bioaccumulable et toxique. PNEC = Concentration prédite sans effet. PPM = Partie par million. RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses. VME = Valeur limite de moyenne d'exposition. Numéro ONU = Numéro ONU pour le transport de marchandises dangereuses. vPvB = très persistant et très bioaccumulable.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Cette fiche de données de sécurité n'est ni un certificat d'analyses ni une fiche technique et ne peut en aucun cas être considérée comme un accord sur nos spécifications de vente. Les utilisations identifiées dans cette fiche de données de sécurité ne représentent ni un accord sur la qualité contractuelle correspondante de la substance / du mélange ni une utilisation contractuellement désignée. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits de propriété intellectuelle et toute la législation applicable sont observés.

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.